

Notre ambition de carboneutralité



RBC Gestion mondiale d'actifs (RBC GMA)¹ reconnaît l'importance de l'objectif mondial visant à atteindre zéro émission nette d'ici 2050 afin d'atténuer les risques climatiques.

À titre de gestionnaires d'actifs et de fiduciaires des avoirs de nos clients, nous devons nous acquitter d'une tâche importante : examiner tous les facteurs susceptibles d'influer de manière notable sur les rendements de nos portefeuilles. Nous pensons que les changements climatiques comptent parmi ces facteurs. RBC GMA reconnaît l'importance de l'Accord de Paris et l'objectif international de maintenir le réchauffement climatique à un niveau bien inférieur à 2 °C, et de préférence à 1,5 °C au plus d'ici la fin du siècle, afin d'atténuer les risques liés au climat. Les meilleures données scientifiques disponibles indiquent que pour atteindre cet objectif, les émissions nettes de gaz à effet de serre (GES) devront diminuer d'environ 45 % d'ici 2030, par rapport aux niveaux de 2010, et être nulles en 2050 ou avant².

Atteindre la carboneutralité veut dire atteindre un équilibre entre les GES émis dans l'atmosphère et ceux qui en sont retirés. À mesure qu'évoluera la science climatique et que nous comprendrons mieux les effets possibles d'une transition vers une économie à zéro émission nette, nous passerons continuellement en revue notre approche et nos processus pour nous assurer qu'ils répondent aux fins prévues.



Transparence et divulgation de renseignements

Nous nous engageons à fournir rapidement des renseignements solidement étayés sur les engagements et les mesures que nous prenons relativement aux changements climatiques, et à rendre compte de façon transparente de nos progrès.

- Nous avons publié **ces engagements et ces mesures** dans [Notre approche des changements climatiques](#).
- Nous publions un rapport climatique annuel en nous appuyant sur les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC).
- Nous mesurons, surveillons et divulguons les émissions de carbone des sociétés faisant partie de nos actifs sous gestion (ASG)³ à l'aide des méthodes et des meilleures pratiques établies. Même si nous nous efforçons de divulguer les émissions des périmètres 1 et 2 pour la majorité de nos ASG applicables, la capacité de le faire dépendra de la disponibilité des données et de la qualité de l'information (qui peuvent différer selon les catégories de titres, les types d'émetteurs et la nature des instruments auxquels les placements se rapportent), ainsi que des outils analytiques.

¹ L'appellation RBC GMA comprend les sociétés affiliées suivantes : BlueBay Asset Management LLP, RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (y compris Phillips, Hager & North gestion de placements), RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., RBC Global Asset Management (UK) Limited et RBC Global Asset Management (Asia) Limited, qui sont des filiales distinctes mais affiliées de RBC. Par souci de clarté, le présent document ne fait pas mention de RBC Gestion d'actifs Indigo Inc.

² Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (2019). [Lien](#).

³ Certaines stratégies de placement et catégories d'actifs, de risques ou de titres qui n'intègrent pas les critères ESG sont exclues des références à notre méthode de placement, aux types de placements applicables et aux actifs sous gestion applicables. À titre d'exemple, le marché monétaire, les stratégies d'achat à long terme, les stratégies passives et certaines stratégies de tiers gérées par des sous-conseillers, ou certains instruments dérivés ou en devises n'intègrent pas les critères ESG. Dans la plupart de ces cas, sinon dans tous les cas, RBC GMA n'entretient pas de dialogue avec les émetteurs. Le présent document traite de nos placements qui intègrent les critères ESG.

- Nous réalisons une analyse de scénarios climatiques pour évaluer l'incidence des différentes trajectoires climatiques sur les placements applicables, y compris les scénarios de réchauffement de 1,5 °C et de 2 °C, et nous en publions les résultats.



Intégration des risques et des possibilités liés au climat

Pour les types de placement applicables, nous tenons compte des enjeux importants liés aux changements climatiques et de la transition vers la carboneutralité dans nos processus d'intégration des critères ESG et de gestion active.

- Nous tenons compte des occasions et des risques liés aux changements climatiques qui ont une importance sur le plan financier dans nos processus de placement, et les gérons conformément aux objectifs de placement énoncés dans nos portefeuilles.
- Nous espérons que les sociétés dans lesquelles nous investissons cerneront et communiqueront publiquement les répercussions financières et stratégiques importantes de la transition vers une économie à zéro émission nette.
- Nous espérons que les sociétés dans lesquelles nous investissons, là où le climat représente un risque financier majeur, définiront des cibles et élaboreront des plans d'action crédibles conformes à l'ambition mondiale d'atteindre un bilan de zéro émission nette en 2050 ou avant. Nous nous attendons également à ce qu'elles réalisent de réels progrès dans la réalisation de leurs engagements.
- Nous déterminons et suivons la mesure dans laquelle les sociétés dans lesquelles nous investissons contribuent à l'atteinte de la carboneutralité en 2050 ou avant.
- Nous suivons notre stratégie de gestion active qui tient compte des questions de changement climatique. Nous établissons notamment un plan visant à maintenir des communications suivies avec les émetteurs pour lesquels, selon nous, le climat représente un risque financier majeur s'ils ne disposent pas de cibles et de plans d'action en matière de carboneutralité ou s'ils sont en retard sur leurs pairs. De plus, le cas échéant, nos activités de vote par procuration reflètent notre point de vue, conformément à nos [Directives de vote par procuration](#).
- Nous collaborons avec les clients institutionnels de manière à les aider à atteindre les objectifs climatiques dans leurs portefeuilles, en veillant notamment à communiquer de façon transparente les risques et les occasions de placement liés aux changements climatiques.
- Nous continuerons d'offrir et/ou d'explorer de nouvelles solutions de placement qui tiendront compte de l'atténuation des changements climatiques, de la transition climatique et de l'adaptation à leurs effets.



L'objectif de carboneutralité et nos activités

Le rendement, les objectifs et la publication d'informations en matière d'émissions de GES attribuables aux activités sont établis dans le cadre de la stratégie climatique de RBC, qui comprend RBC GMA.

- Le rendement, les objectifs et la publication d'informations en matière d'émissions de GES attribuables aux activités sont établis dans le cadre de la stratégie climatique de RBC, qui comprend RBC GMA.
- RBC s'est engagée à atteindre l'objectif zéro émission nette dans ses activités. Pour y arriver, elle s'est donné deux cibles : réduire de 70 % ses émissions de GES (en fonction du marché) par rapport à son niveau de référence de 2018⁴ et faire en sorte que 100 %⁵ de son approvisionnement en électricité provienne de sources renouvelables et non émettrices de GES, toutes deux d'ici 2025. Voir la Stratégie climatique RBC.
- RBC s'est jointe à l'alliance bancaire zéro émission nette (NZBA) et s'est engagée à atteindre la cible de zéro émission nette découlant de ses activités de prêt d'ici 2050.⁶

Voir la [Stratégie climatique RBC](#).

⁴ Inclut les émissions de GES des périmètres 1 et 2 (fondées sur le marché) et du périmètre 3 (déplacements d'affaires) provenant de nos activités à l'échelle mondiale, utilisant l'année 2018 comme année de référence.

⁵ L'électricité renouvelable est définie comme l'énergie produite à partir de sources renouvelables, comme l'hydroélectricité, l'énergie éolienne et l'énergie solaire. Les sources non émettrices de GES comprennent la production d'énergie nucléaire. Le rendement par rapport à notre objectif de consommation d'électricité entièrement renouvelable et sans émissions d'ici 2025 est calculé en fonction des données sur la composition du réseau et des crédits d'énergie renouvelable que nous achetons de tiers ou recevons au titre de nos deux conventions d'achat d'énergie renouvelable. Une convention d'achat d'énergie renouvelable s'entend d'un accord financier à long terme conclu entre un acheteur et un vendeur dans le cadre duquel l'acheteur garantit au vendeur un prix fixe pour l'énergie renouvelable issue du projet.

⁶ Les banques qui adhèrent à l'alliance bancaire zéro émission nette (NZBA) s'engagent à réduire les émissions de GES découlant de leurs activités d'exploitation et de prêt de manière à atteindre un bilan zéro émission nette d'ici 2050. Veuillez consulter le site Web de la NZBA pour en savoir plus.

Renseignez-vous sur [notre approche des changements climatiques.](#)

Le présent document est fourni par RBC Gestion mondiale d'actifs (RBC GMA) à titre indicatif seulement. Il ne peut être ni reproduit, ni distribué, ni publié sans le consentement écrit préalable de RBC GMA ou de ses entités affiliées mentionnées dans les présentes. Le présent document ne constitue pas une offre d'achat ou de vente ou la sollicitation d'achat ou de vente de titres, de produits ou de services, et ce, dans tous les territoires. Il n'a pas non plus pour objectif de fournir des conseils juridiques, comptables, fiscaux, financiers, liés aux placements ou autres, et ne doit pas servir de fondement à de tels conseils. Le présent document ne peut pas être distribué aux investisseurs résidant dans les territoires où une telle distribution est interdite.

RBC GMA est la division de gestion d'actifs de Banque Royale du Canada (RBC). Elle regroupe RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., RBC Global Asset Management (UK) Limited et RBC Global Asset Management (Asia) Limited, qui sont des filiales distinctes, mais affiliées de RBC. Par souci de clarté, le présent document ne fait pas mention de RBC Gestion d'actifs Indigo Inc.

Au Canada, le présent document est fourni par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (y compris par PH&N Institutionnel), qui est régie par chaque commission provinciale ou territoriale des valeurs mobilières auprès de qui elle est inscrite. Aux États-Unis, le présent document est fourni par RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., un conseiller en placement agréé par le gouvernement fédéral. En Europe, le présent document est fourni par RBC Global Asset Management (UK) Limited, qui est agréée et régie par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni. En Asie, le présent document est fourni par RBC Global Asset Management (Asia) Limited, qui est inscrite auprès de la Securities and Futures Commission (SFC) de Hong Kong.

Vous trouverez des précisions sur RBC GMA au www.rbcgam.com.

Le présent document n'a pas été revu par une autorité en valeurs mobilières ou toute autre autorité de réglementation et n'est inscrit auprès d'aucune d'entre elles. Il peut, s'il est approprié et permis de le faire, être distribué par les entités susmentionnées dans leur territoire respectif.

Les opinions contenues dans le présent document reflètent le jugement et le leadership éclairé de RBC GMA, et peuvent changer à tout moment. Elles sont données à titre indicatif seulement et ne visent pas à fournir des conseils financiers ou liés aux placements et ne doivent pas servir de fondement à de tels conseils. RBC GMA n'est pas tenue de mettre à jour ces opinions.

RBC GMA se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de corriger ou de modifier ces renseignements, ou de cesser de les publier.

Certains énoncés contenus dans le présent document peuvent être considérés comme étant des énoncés prospectifs, lesquels expriment des attentes ou des prévisions actuelles à l'égard de résultats ou d'événements futurs. Les énoncés prospectifs ne sont pas des garanties de rendements ou d'événements futurs et comportent des risques et des incertitudes. Il convient de ne pas se fier indûment à ces énoncés, puisque les résultats ou les événements réels pourraient différer considérablement de ceux qui y sont indiqués en raison de divers facteurs. Avant de prendre une décision de placement, nous vous invitons à prendre en compte attentivement tous les facteurs pertinents.